



Commune de **B E R T R A N G E**

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

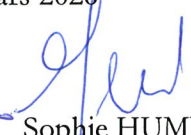
Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier – Nouveau Quartier « Brill 2.0 » à Bertrange,

a été introduite par la société BAUMEISTER HAUS, au nom et pour le compte de la société TECNA s.à.r.l.,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 26.02.2026.

Bertrange, le 25 mars 2026

 Commune de BERTRANGE	Youri DE SMET Bourgmestre	 Sophie HUMBERT Pour le secrétaire empêché, La secrétaire adjointe
--	------------------------------	--

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Bertrange, le 25 mars 2026

 Commune de BERTRANGE	Youri DE SMET Bourgmestre	 Sophie HUMBERT Pour le secrétaire empêché, La secrétaire adjointe
--	------------------------------	--